

reconnais peut-être plus que la plupart la nécessité de l'égalité pour tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Jamieson: Sous certains rapports, j'ai été déçu que ni le chef de l'opposition (M. Stanfield) ni le chef du Nouveau parti démocrate (M. Lewis) n'aient dans leurs discours fait allusion à l'unité nationale dans le contexte de la loi sur les langues officielles ou d'un sujet connexe. Malheureusement, lorsqu'on fait allusion à ce sujet, on a tendance, comme nous avons pu le constater au cours du présent débat, à faire appel aux émotions. Cela n'a rien de répréhensible, mais à mon avis, les émotions qu'on éveille ne sont pas les bonnes. Pour ma part, je n'ai aucunement le désir, soit au cours de ce débat, soit en tout autre temps, d'exalter les passions ou d'ajouter aux difficultés qui se sont nettement posées. Je puis dire que, du fait qu'on m'a offert de grandes occasions depuis que je suis devenu Canadien et que j'ai eu l'avantage de voyager d'un bout à l'autre du pays, je comprends ceux dont la langue maternelle est le français et j'éprouve à leur égard un sentiment de fraternité.

Au fond, peu de différences nous séparent, mais on raconte tant d'histoires. Ce sont peut-être des histoires humiliantes même si elles sont amusantes, que celles qui portent sur le bûcheron canadien-français peu évolué et sur les Terre-Neuviens dont nous entendons tellement parler. J'ai le sentiment qu'une certaine distinction s'impose, du fait que nous avons atteint une certaine maturité et que nous pouvons en rire nous-mêmes.

Même si nous, les Terre-Neuviens, ne souffrons pas, et c'est le problème supplémentaire que crée l'aliénation lorsque les gens sont divisés par une barrière de langage, néanmoins, nous autres Terre-Neuviens, et moi, en tant que tel, nous comprenons, je crois, ce genre d'aliénation. De mes propres réalisations en ce qu'elles ont trait l'activité gouvernementale, celle dont je suis le plus fier est que le Parlement, avec l'appui de tous les partis, a adopté et agréé avec enthousiasme la loi sur les langues officielles.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Jamieson: J'espère qu'il n'est pas question pour le moment qu'un parti ou un député soient disposés à transiger avec les principes de cette loi. S'il y a des injustices, il nous faut évidemment les corriger, mais il faut le faire des deux côtés. J'enjoins aux députés de reconnaître que lors de l'élaboration de la loi sur les langues officielles, lorsqu'en fait la Chambre a senti la nécessité de redresser des torts historiques, la question a été soustraite à l'arène politique et on a essayé de l'élever au-dessus de la politique. La Chambre a voulu qu'elle soit un motif d'union et non de désunion pour les Canadiens. J'espère qu'elle le restera. Je suis prêt à me solidariser avec les réalisations et les programmes du gouvernement dans ce secteur et croyez-moi, je ne voudrais pas qu'il en soit autrement.

Des voix: Bravo!

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le ministre des Transports (M. Jamieson). Je me demande maintenant ce qu'il a dit. Rien d'étonnant comme il l'a signalé, à ce que les jeunes contestent. Ils contestent des discours tels que celui qu'il a prononcé, alors qu'il aurait dû aborder les questions importantes dont le discours du trône avait presque fait mention, mais il s'en est abstenu. J'avais l'impression de me trouver de l'autre côté de la

[L'hon. M. Jamieson.]

Chambre, qu'il se trouvait lui de ce côté-ci et que son intervention était une critique d'un discours du trône émanant de nous. Je me suis demandé un instant de quel côté de la Chambre je me trouvais, si j'étais à la droite ou à la gauche de Votre Honneur.

A mon avis, il était malhonnête de la part du ministre de tenir les propos qu'il a tenus. Il a qualifié le Nouveau Parti Démocratique de bondieusard. Il a conclu son discours par un appel en faveur de l'unité nationale. Il a critiqué le discours du chef de l'opposition (M. Stanfield), accusant celui-ci de s'en tenir à des lieux communs, cependant c'est justement dans cela qu'il a lui-même versé. Assis à ma place, j'essayais de faire le point sur toutes ces questions. Il a parlé de lui-même, d'autres députés libéraux, d'autres ministres qui avaient été incapables de payer leur loyer. Cela m'a rappelé les écrits du premier ministre (M. Trudeau), lorsqu'il faisait allusion aux braves bourriques qui faisaient la queue à l'abreuvoir.

Cela m'a déchiré le cœur d'écouter les vicissitudes du ministre des Transports et de ses collègues. J'ai fait la comparaison entre ses propos et les difficultés que subissent dans toutes les circonscriptions du pays, sans exception, les mandants de tous les députés de la Chambre, qu'ils siègent en face ou de ce côté-ci. Ces gens se trouvent dans une situation extrêmement pénible à cause de l'incompétence et de toutes les autres carences du gouvernement en matière d'administration de l'assurance-chômage. J'ai écouté le député d'Essex (M. Whelan) parler cet après-midi des méthodes perfectionnées des bureaux d'assurance-chômage. Je persiste à croire que les gens de ma circonscription, et dans d'autres, j'en suis certain, sont acculés à réclamer l'assistance sociale du fait de l'incompétence de ce ministère.

Le ministre s'en est pris sur un ton béat au chef du Nouveau parti démocratique à propos de la loi sur les langues officielles. J'ai eu l'occasion de siéger à la Chambre sur les bancs des ministériels aussi bien que sur ceux de l'opposition. Je connais les états de service du très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) en matière de bilinguisme, tant à la Chambre qu'à l'extérieur de cette enceinte. Je sais que c'est alors qu'il était premier ministre que furent installées les cabines que nous voyons dans les coins de cette salle. Je sais que les chèques bilingues virent le jour pendant qu'il était au pouvoir. Le système d'interprétation simultanée a été mis en place alors qu'il était à la tête du gouvernement canadien. Et voici que tout à coup, le ministre des Transports se présente béatement à nous comme l'artisan de toutes ces innovations.

Une voix: A l'ordre.

M. Nielsen: En face, quelqu'un a lancé: «A l'ordre». Je n'ai pas dit «Fuzz off». Ce n'est pas ainsi que je le dis. Je n'ai pas dit «maudit». Cependant, si nous en sommes au point où de telles expressions ont droit de cité à la Chambre...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mais elles n'ont pas droit de cité.

M. Nielsen: ... alors je pourrais au moins parler de cet autre endroit, plus bas.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Allons, ne vous mettez pas à imiter le premier ministre (M. Trudeau)!

M. Nielsen: Je me permets de rappeler au ministre des Transports que la Commission sur le bilinguisme et le